

Les foyers de travailleurs migrants à Paris

État des lieux en 2010 et inventaire des interventions sociales sanitaires et culturelles

SEPTEMBRE 2011

NOTE DE 4 PAGES N° 47

Le foyer Claude Tillier (12^e), en cours réhabilitation (à gauche) et (à droite) son site de desserrement : la résidence Passage du Génie (12^e)



L'objet de l'étude est de présenter la situation des foyers de travailleurs migrants parisiens à l'heure où s'accomplit un vaste plan de réhabilitation qui concerne près de la moitié d'entre eux. L'étude porte aussi sur les évolutions qui traversent la population des foyers : un vieillissement qui s'accroît ; une suroccupation des lieux toujours très problématique mais qui tend à se réduire. De nombreuses interventions sociales, sanitaires et culturelles sont développées en direction de la population des foyers. Un inventaire de ces interventions a été dressé en lien avec les associations et les résidents eux-mêmes. Ce bilan montre l'importance des actions engagées mais conduit aussi à proposer des pistes d'amélioration.

Du foyer de travailleurs migrants à la résidence sociale

Avec 45 foyers et 4 sites de desserrement sur son territoire, Paris réunit un tiers des 150 foyers de travailleurs migrants du centre de l'agglomération parisienne (Paris et les trois départements limitrophes). Les foyers parisiens totalisent 8610 lits répartis entre 4 gestionnaires (ADOMA, AFTAM, ADEF et Lerichemont). L'AFTAM est devenu le premier gestionnaire au niveau de la capitale avec un parc de 22 établissements. ADOMA, anciennement SONACOTRA, conserve une forte présence avec un parc de 17 foyers à Paris (86 en Ile-de-France).

Vingt-six foyers parisiens sont inscrits au plan de traitement des foyers de travailleurs migrants¹. Ce plan ambitionne d'offrir un cadre de vie propice à l'autonomie des résidents et à leur confort de vie. Pour accéder au statut de résidence sociale, les établissements sont restructurés en studios avec kitchenettes et sanitaires

¹ — Le plan national de traitement des foyers de travailleurs migrants est engagé depuis 1997. Il porte sur la réhabilitation de 326 foyers en France. Le traitement des foyers parisiens, particulièrement dégradés et suroccupés, est regardé comme prioritaire.

intégrés. Au terme de ces opérations, les besoins en desserrement sont pris en compte et les usages collectifs des locaux sont réglementés sur la base du droit commun. Fin 2010, la restructuration de 13 foyers a été financée, ce qui représente plus de 2 600 logements en résidence sociale dont un quart est d'ores et déjà livré. Parmi ces logements financés, 500 correspondent aux logements proposés dans les nouvelles résidences sociales dites de desserrement. La moitié des lits dans les foyers parisiens sont désormais proposés en logement individuel, 18 % en chambre à deux lits et 28 % en chambre à 3 lits.

Une suroccupation en recul et un vieillissement accentué des résidents

Les 49 foyers parisiens accueillent 8 050 résidents en titre en 2010, auxquels il faut ajouter 260 résidents du foyer Claude Tillier (relogés dans les résidences situées rue Saint-Jacques et rue du Docteur-Arnol-Netter pendant les travaux de réhabilitation).

Le nombre des résidents en titre est cependant inférieur à celui des occupants réels compte tenu de la suroccupation. Celle-ci serait aussi en recul selon les gestionnaires. Au vu des estimations communiquées, le taux de suroccupation moyen des foyers parisiens s'élèverait à 58 %, soit 4 650 personnes, alors qu'un taux de suroccupation de 70 % était observé en 2005, lors de la précédente enquête. En 18 ans, de 1992 à 2010,

le nombre de suroccupants aurait globalement diminué de moitié dans les foyers parisiens avec une accélération récente liée à l'avancement du plan de traitement.

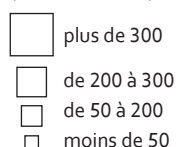
Les résidents des foyers de travailleurs migrants restent en très grande majorité des hommes (94 % des résidents). Beaucoup sont originaires d'Afrique sub-saharienne : 63 % contre 60 % en 2005. Les foyers logent aussi un fort contingent de résidents de nationalité algérienne, marocaine ou tunisienne (16 %) et de français (18 %), qui souvent ont bénéficié d'une naturalisation.

Le vieillissement de la population des foyers parisiens s'est fortement accentué ces dernières années. Un tiers des résidents sont âgés de plus de 60 ans en 2010 (32 %). Ils étaient 6 % en 1992, et 17 % en 2002. À l'inverse les 25-45 ans, de moins en moins nombreux, représentent moins d'un quart de l'ensemble des résidents en 2010. Le vieillissement des foyers se relie à l'ancienneté des résidents dans les lieux : 42 % d'entre eux habitent le même foyer depuis plus de 10 ans.

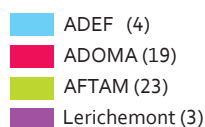
Le vieillissement se reflète aussi dans l'évolution des situations socio-professionnelles. On observe une baisse constante du nombre de salariés depuis 1992 (55 % en 2010) au profit des retraités qui représentent aujourd'hui 19 % des résidents. Initialement conçus pour accueillir des travailleurs à titre temporaire, les foyers sont devenus des lieux d'enracinement où se concentrent des hommes mûrs ou âgés, souvent en situation précaire.

Gestionnaires et propriétaires

Capacité de l'établissement (nombre de lits)

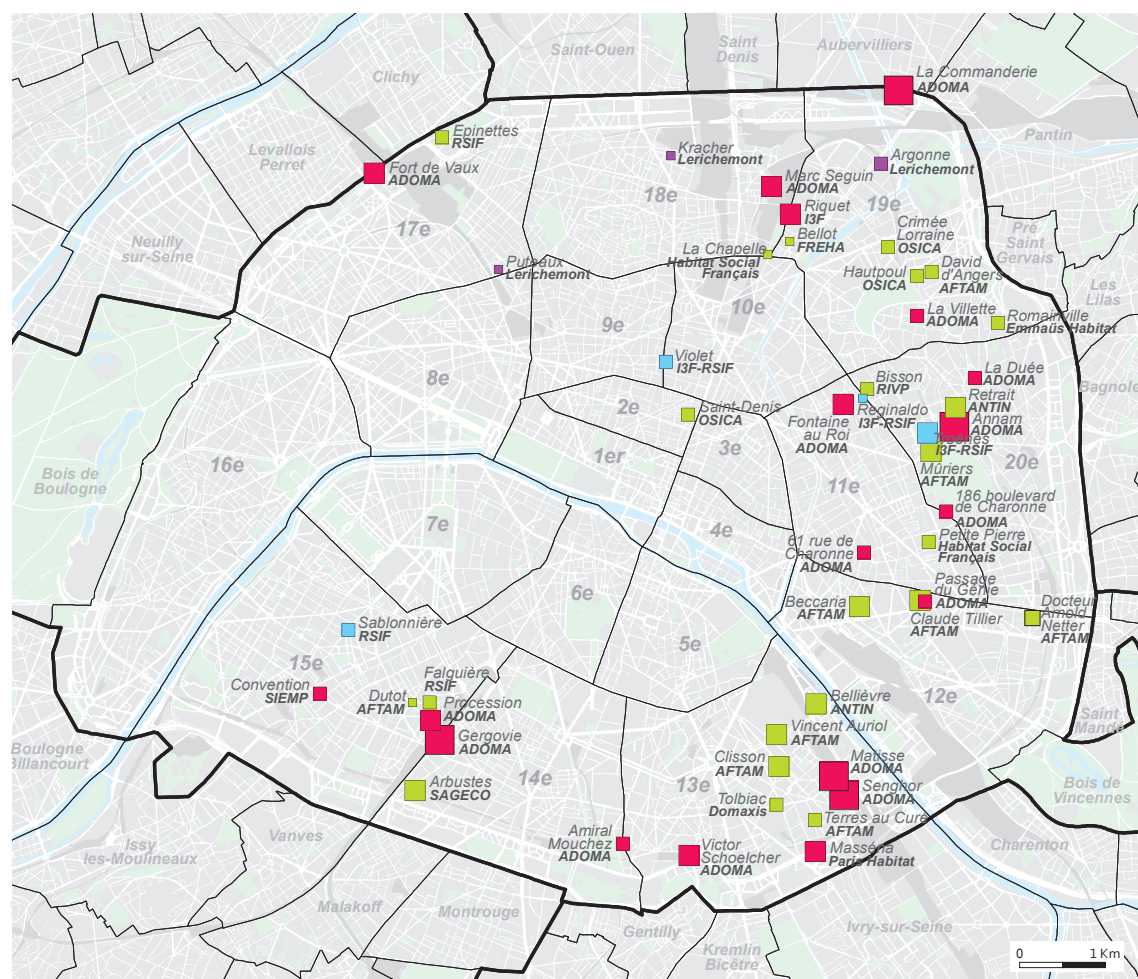


Gestionnaire



Nom du foyer Propriétaire

Sources : données transmises par les gestionnaires ADEF, ADOMA, AFTAM, Lerichemont
CILPI-décembre 2010



Des formes de vie collective en mutation

Les différentes formes de commerces et d'activités informelles sont moins nombreuses que par le passé mais demeurent présentes notamment les week-ends. Des vendeurs ambulants et des « salles de commerces » où se vendent différents produits (cigarettes, fruits et légumes, yaourts, épicerie) sont recensés dans 22 foyers, soit 4 de moins qu'en 2005. Des artisans exercent dans 19 établissements, soit 5 de moins qu'en 2005. En 2010, deux tiers des foyers, soit presque autant qu'en 2005, disposent d'une salle utilisée pour la prière. La pratique du culte musulman dans une ou plusieurs salles communes des foyers attire dans certains cas des habitants des alentours.

Quinze foyers parisiens, occupés principalement par des résidents sub-sahariens, disposent d'une cuisine collective ouverte sur l'extérieur, c'est-à-dire fréquentées par des personnes du voisinage, souvent des hommes en situation précaire. S'y ajoutent 29 foyers dans lesquels les résidents gèrent des cuisines destinées à leur propre usage et fermées aux visiteurs extérieurs. Ces cuisines commerciales constituées dans un cadre informel représentent une véritable activité économique. On estime à 10 000 le nombre de repas servis chaque jour dans les foyers parisiens. Les conditions d'une pérennisation de certaines de ces cuisines dans un cadre légal ont été étudiées à l'initiative de la Municipalité, avec le concours des gestionnaires. Au printemps 2011, deux restaurants sociaux devraient ouvrir leurs portes dans les foyers réhabilités Commanderie (19^e) et Claude Tillier (12^e). À plus long terme, il est prévu qu'une dizaine de foyers soient dotés de « restaurants associatifs à caractère social ». Une répartition a été étudiée au niveau du territoire parisien. Elle prévoit la création d'un restaurant associatif dans chacun des arrondissements dotés d'un nombre important de foyers.

Comme par le passé, les foyers occupés par des résidents sub-sahariens conservent un mode d'organisation sociale spécifique, avec des collectifs constitués par villages d'origine et un système de cotisation dont le produit est consacré à des actions de solidarité et de co-développement.

Moins d'interventions socio-sanitaires proposées dans les foyers et un fort renouvellement des acteurs

De 2005 à 2010, le nombre d'interventions socio-sanitaires menées dans les foyers parisiens a diminué. On recense environ 70 interventions de nature différente contre une centaine en 2005. Les intervenants se sont renouvelés : 12 associations sont apparues qui n'inter-

venaient pas en 2005 tandis que 10 autres ne sont plus présentes. On observe aussi sous l'effet du ciblage des aides de l'État une diminution des actions régulières, telles que les permanences sociales et de santé, au profit d'actions ponctuelles d'information collective.

Des cours d'alphabétisation qui évoluent en ateliers socio-linguistiques et informatiques

Si près de 40 % des résidents migrants des foyers sont arrivés en France depuis plus de 10 ans, la mauvaise maîtrise de la langue française est un lourd handicap pour de nombreux résidents, notamment les plus jeunes. Sept associations, dans une quinzaine d'établissements, proposent des actions socio-linguistiques en 2010. En pratique, il s'agit moins de cours d'alphabétisation que d'ateliers ayant un objectif global de socialisation. Au-delà du travail de lecture et d'écriture, les intervenants cherchent à développer l'autonomisation et l'accès aux droits ainsi que l'appropriation par les résidents de leur environnement géographique, en partant des activités de la vie quotidienne.

Les formateurs ont beaucoup développé l'usage de l'informatique dans les foyers et l'utilisent comme support pédagogique.

Accompagnement social et accès aux droits : moins de travailleurs sociaux et de permanences

Les interventions dans le domaine de l'accompagnement et de l'accès aux droits se sont fortement réduites au cours de ces cinq dernières années : en 2010, 15 foyers bénéficient d'au moins une action régulière contre 25 en 2005.

Cette évolution se relie surtout à la réduction du nombre de travailleurs sociaux, elle-même consécutive à la reprise par de nouveaux gestionnaires des établissements anciennement gérés par l'ASSOTRAF, le CAS et la Soundiata Nouvelle. Seuls 2 des 4 gestionnaires actuels, l'AFTAM et l'ADEF, maintiennent aujourd'hui des actions de médiation portées par des travailleurs sociaux. Les référents sociaux des gestionnaires, tout comme les acteurs associatifs, assurent des permanences sociales hebdomadaires au cours desquelles sont abordés différents domaines touchant à la vie des résidents (accès aux droits et aux soins, retraite, logement etc.). Les médiateurs organisent aussi ponctuellement des réunions d'information en partenariat avec les professionnels socio-sanitaires de droit commun.

Santé et vieillissement

Si la présence régulière d'associations est faible dans les foyers, d'autres acteurs investissent ce champ d'action dans le cadre du plan régional de santé publique (PRSP), piloté par l'Agence Régionale de la Santé. Huit

foyers sont ainsi concernés en 2010 par des actions dans le domaine de la santé portées par un médiateur. Une vingtaine de foyers sont concernés par au moins une action en 2010, soit sensiblement le même nombre qu'en 2005.

Les médiateurs et les acteurs sociaux organisent également des actions collectives, type forums santé, auxquelles plusieurs intervenants spécialisés peuvent participer.

Si le VIH apparaissait en 2005 comme la thématique la plus soutenue et la mieux financée, elle est remplacée en 2010 par celle du vieillissement. Près de la moitié des actions collectives organisées dans les foyers en 2010 sont ciblées sur le public vieillissant, qui peut ainsi bénéficier d'une information sur les droits à la retraite, les pensions d'invalidité ou encore la maladie d'Alzheimer.

L'essor des actions culturelles

Le champ d'action culturel est de plus en plus investi par les acteurs associatifs. En 2010, 11 associations interviennent dans ce domaine. Elles étaient deux fois moins nombreuses en 2005.

Deux acteurs, Attention Chantier et Belleville en vue(s) ont choisi d'introduire le cinéma dans les foyers et d'en faire le cœur d'un événement culturel public mêlant les résidents et leur voisinage. Certains intervenants utilisent aussi la photographie pour aller à la rencontre des résidents et proposer un autre regard sur les foyers. D'autres, à travers la photographie, saisissent l'occasion de la réhabilitation d'un foyer pour interroger la mémoire des migrants.

Besoins actuels en matière d'interventions socio-sanitaires et préconisations

Les acteurs associatifs rencontrés dans le cadre de l'étude ont fait état des besoins qui leur apparaissent prioritaires. Il en ressort six séries d'attentes, signalées à l'attention des financeurs publics :

Préserver un équilibre entre logement individuel et vie collective

En veillant notamment à maintenir des salles communes dans tous les foyers et en nombre suffisant dans le respect de la réglementation applicable aux résidences sociales.

Prendre toute la mesure des enjeux liés au vieillissement des résidents

Renforcer les actions de médiation et les inscrire dans la durée

Les permanences d'accès aux droits sont d'une grande utilité pour les résidents des foyers, qu'elles émanent des associations ou des gestionnaires au travers des actions de médiation. Elles permettent d'apporter des réponses individuelles, mais aussi d'organiser et de prioriser les interventions collectives menées avec les partenaires de droit commun, à partir des problèmes identifiés lors des permanences.

Adapter les formations linguistiques et développer l'informatique

Développer les approches transversales et organiser des partenariats pluriannuels entre les gestionnaires, les opérateurs et les comités de résidents

Les acteurs associatifs rencontrés estiment nécessaire d'inscrire leurs interventions dans la durée et de considérer les besoins des résidents dans leur globalité plutôt que de les sectoriser en différents champs d'intervention.

Vers un nouveau regard sur les foyers, viviers d'initiatives

Les foyers de travailleurs migrants sont souvent montrés du doigt comme lieu de l'entre-soi et d'une vie intra-communautaire, qui ne favorise pas l'intégration. Certaines initiatives issues des foyers méritent néanmoins d'être valorisées et soutenues, et notamment les associations villageoises, qui sont à l'initiative de nombreux projets de co-développement.

Les associations qui œuvrent au sein des foyers, comme les résidents eux-mêmes, reconnaissent l'effort entrepris par la collectivité à travers le plan de traitement pour apporter aux résidents des conditions de vie plus dignes. Un sentiment partagé existe sur la nécessité de poursuivre les actions visant à résorber la suroccupation, achever le traitement des 26 foyers prioritaires, voire envisager sa poursuite dans les foyers qui présenteraient encore des besoins de réhabilitation.

Au-delà des actions d'amélioration du bâti et de traitement de la suroccupation, les financeurs publics défendent aussi un objectif de socialisation/intégration des populations logées, qui sous-tend et oriente l'ensemble des actions menées en matière d'interventions socio-sanitaires. Il s'agit d'inciter les résidents à gagner en autonomie, à sortir de l'entre-soi du foyer et à accéder d'eux-mêmes aux services de droit commun.

Directeur de la publication : Francis Rol-Tanguy
Directrice de la rédaction : Dominique Alba
Étude réalisée par : Stephanie Jankel, Caroline Trouillet
Sous la direction de : Audry Jean-Marie
Traitement des données et fiche par foyer : Gustavo Vela
Cartographie : Anne Servais
Maquette : Apur
www.apur.org

Étude réalisée avec le soutien de la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration (DPVI) et de la Direction du logement et de l'habitat (DLH) de la Ville de Paris

MAIRIE DE PARIS 